

Octobre - novembre - décembre 2015

Les échos de la commune n° 7



Ils font



l'actualité



BULLETIN D'INFORMATIONS
DE CRAVANT-CHEVILLY

ENTRE NOUS

Quelques feuilles qui commencent à tomber, et nous voilà déjà dans l'automne. Après un été caniculaire, il est agréable de retrouver un climat plus tempéré. « Septembre le doux », disait une ancienne Cravantaise que j'ai connue étant enfant.

C'est aussi le temps de la rentrée pour les nombreuses associations de la commune qui nous proposent un large éventail d'activités. Citons dans le désordre : théâtre, échecs, informatique, tennis de table, danse, gymnastique, œnologie, cours de cuisine, modelage, arts martiaux ... sans parler des animations réalisées par Cravant en Fête, concert, loto, karaoké.

Les bénévoles de Cravant Solidarité ont aménagé leur nouveau local du vestiaire au rez-de-chaussée de la salle polyvalente et préparent la Bourse aux vêtements qui se tiendra les 17 et 18 octobre.

L'apprentissage et/ou le perfectionnement du français se poursuit le lundi à la bibliothèque.

Enfin, la bibliothèque et la ludothèque vous accueillent et vous découvrirez toutes les nouveautés de la saison. Les bénévoles sont une force à Cravant.

Qu'ils soient tous remerciés, car, sans eux, la joie de vivre à Cravant ne serait pas la même.

Jetez un coup d'œil à l'agenda présenté à la fin de notre journal, et vous verrez qu'il y en a pour tous les goûts. N'hésitez pas à devenir bénévole dans l'une ou l'autre de nos associations, vous serez les bienvenus !

Au mois d'octobre, nous accueillerons le nouveau gérant du café-restaurant O'Jouvence. Souhaitons beaucoup de succès à Antonio Da Costa, Cravantais de longue date, qui reprend ce commerce à la suite d'Eric. Les jeux qui se tenaient le premier samedi du mois se poursuivront bientôt comme précédemment.

Quant à l'épicerie, le Conseil Municipal a, à l'unanimité, voté jeudi 24 septembre, en faveur de l'acquisition par la commune du fonds de commerce, si aucun acquéreur privé ne se manifeste, et ce, afin de préserver la vitalité des commerces du centre bourg.

Profitez bien des belles journées d'automne ...

Votre maire

NOUVEAUTÉ

Vous aurez sans doute remarqué, sur la page de garde, le drôle de logo.



A ceux qui ne connaîtraient pas encore son utilité, nous vous informons qu'il permet, avec un smartphone ou une tablette numérique, et une application gratuite (lecteur de QR code), d'accéder directement aux informations de la mairie : agenda actualisé, numéros utiles et horaires ...

SOMMAIRE

Entre nous	1	Vous avez la parole	13
La vie de la commune	2	Les Filous Futés	13
Les Conseils Municipaux	4	Des nouvelles de l'école	14
Les Echos de la CCECY	8	Bilan des NAP	14
Les entreprises	9	Les associations	15
Infos pratiques	9	Coup de projecteur sur	22
Infos communales	12	Dernières minutes	22
Environnement	12		

LA VIE DE LA COMMUNE

Les Journées Européennes du Patrimoine

Comme chaque année, associations, bénévoles et visiteurs se sont retrouvés pour un week-end de (re)découverte de notre patrimoine, que ce soit :

- ◇ à l'église où Cravant Patrimoine, le Syndicat d'Initiative et l'Amicale des Sapeurs Pompiers ont, pour les uns, mis à disposition des tablettes numériques pour découvrir les lieux (et plus ...) ou, pour les autres, ouvert les greniers pour visiter des lieux inconnus ;
- ◇ à la Chapelle de Cheully, où les Amis de Cheully organisaient une exposition de différentes sculptures de Denis Meslin et peintures de Bruno Landrier, en partenariat avec les associations des Amis des Chapelle d'Avigny et du Beugnon,
- ◇ à l'ESCALIER où les recettes toujours originales de Jean-François Silvan ont mis l'accent sur les saveurs bourguignonnes ;
- ◇ à la salle du Gué d'Arbaut ou à la bibliothèque où MHRE89 (Mémoire Historique des Républicains Espagnols) s'est jointe à AVIATROGLO pour rappeler l'importance du passage d'un grand nombre d'Espagnols sur notre sol et dans notre commune pour fuir le franquisme durant la seconde guerre mondiale, avec en soirée du samedi, une randonnée commentée depuis le centre de Cravant jusqu'à la centrale d'assemblage près de la piste de Vincelles ;

... tout ce qui a été « partagé » a été de grande qualité et a atteint en grande partie l'objectif : entretenir la mémoire, valoriser ce qui fait notre histoire et notre richesse et donner envie de l'entretenir pour que longtemps encore chacun puisse en parler ou en profiter.

En point d'orgue de cette manifestation, on notera l'excellent concert de Nunny dans l'église. Invitée par Cravant Patrimoine, un article est consacré à ce moment unique dans la rubrique des associations.



Inauguration du terrain de foot de Cheully



Le samedi 8 août, plus de 50 habitants de Cheully et de Cravant se sont retrouvés pour l'inauguration du terrain de foot.

La bonne humeur était de mise en cette journée où petits et grands n'ont pas résisté à la tentation de tester les nouveaux buts, équipés de filets flambants neufs.

Retrouvez plus d'informations sur cet évènement dans la rubrique « Associations ».



Chantiers Jeunes 2015



Au début de cet été caniculaire, vous avez dû les apercevoir équipés de leurs bottes et de leur forte motivation accompagnés de Martine Fourgeux qui les encadrait.

Ces 17 jeunes Cravantais ont quitté la fraîcheur de leur maison chaque matinée sur une semaine pour se consacrer à des activités au service de la commune. Ils ont œuvré pour que le Ru d'Arbaut soit débarrassé des plantes qui l'encombraient et gênaient son débit et ils se sont mobilisés sur d'autres tâches d'intérêt collectif.

Chaque année, la population est habituée de constater qu'elle peut compter sur l'esprit civique de ces jeunes. Cela n'enlève en rien au mérite de ces neuf filles et de ces huit garçons qui ont répondu à l'appel sur trois semaines !

Chaque vendredi, ils ont été reçus en Mairie à la fin de leur chantier.

Une « attestation de mobilisation » leur a été remise et une récompense leur a été accordée par l'association Cravant Solidarité pour les remercier de cette implication.

Merci encore à Naïrie AZEZIAN, Stéphanie ALONSO, Lisa CORDIN, Anaïs HIVERT, Stessy MATHIEU, Charlotte PEPE, Léa ROUSSEL, Ninon ROUSSEL, Chloé SUINOT, Sofiane BOUHOUTI, Stéphane BOULANGER, Julian DE ALMEIDA, Azzouz OUADI, Alexandre PERREAU, Dalil PLIOT, Corentin VENTURA et Hamza ZOUGANI !



Réfection de la route de Lyon

Dans le courant du mois de juillet, l'entreprise EUROSEAL est intervenue sur la chaussée de la route de Lyon.

Commandés par le Conseil Départemental, ces travaux ont consisté en la réfection de la couche de roulement au moyen d'enrobés coulés à froid.

Conformément aux préconisations des services de l'Etat, le marquage de l'axe de la route et des rives n'a pas été rétabli. Seul le marquage au sol des passages pour piétons existants avant l'intervention a été refait.



Les Républicains Espagnols à Cravant : il y a 75 ans et le 10 octobre, Salle Polyvalente



Il y a 75 ans, plus de 2000 Républicains Espagnols, réfugiés en France pour échapper à la répression franquiste, étaient envoyés à Cravant et ses environs pour aménager le Centre Industriel Aéronautique, sur le site de Palotte.

Beaucoup sont restés dans l'Yonne et « Mémoire et Histoire des Républicains Espagnols 89 » est une association créée par leurs enfants pour conserver et diffuser cette mémoire.

Pour marquer ces 75 ans, Cravant les a reçus, lors des journées du Patrimoine, à la Bibliothèque et salle du Gué d'Arbaut en association avec Aviatroglo. Pour continuer ce travail de mémoire, ils nous proposent une exposition, à la Bibliothèque du 20 septembre au 10 octobre sur la Seconde République Espagnole et sur l'Yonne et la Guerre d'Espagne et ils invitent les cravantais, le samedi 10 octobre à partir de 14h30, Salle Polyvalente, à un diaporama/conférence sur les CTE (Compagnie de Travailleurs Etrangers) dans l'Yonne et à Cravant suivi d'un film sur le Camp d'Argelès.

L'après-midi se terminera par un verre de l'amitié « sangria/tapas ».

LES CONSEILS MUNICIPAUX

Rappels : les conseils municipaux sont des moments importants de la vie de la commune. Ouverts au public, ils rassemblent, autour du Maire et des Adjointes, tous les conseillers afin d'établir des bilans, faire des propositions, délibérer ... La date du prochain conseil est annoncée par voie d'affichage. Chaque compte-rendu, dès lors qu'il est validé, est affiché sur les panneaux d'information de la commune puis ensuite publié sur le site internet (www.cravant-yonne.fr , menu «la Mairie», onglet «compte-rendu des conseils») et est consultable en Mairie pendant les horaires d'ouverture.

Extraits du Conseil Municipal du 21/05/2015

Ordre du jour : Approbation du rapport du service de l'eau potable 2014, Mise à jour du règlement de l'eau potable, Convention constitutive du groupement de commande pour une étude « BAC », Présentation du schéma d'alimentation en eau potable, Réglementation des baignades, Vote d'heures supplémentaires aux Filous Futés pour la surveillance de la cantine, Solde des vacances 2014 des membres du CPI, Indemnités des Trésoriers, Avis sur le projet éolien de Sacy, Réfection de la petite salle du complexe polyvalent, Vote de travaux de sécurité rue de Jouigny, Validation des travaux sur les bancs de l'église et demande de subvention, Proposition de signalétique de 3 monuments par Cravant Patrimoine, DPU, Questions diverses.



APPROBATION DU RAPPORT DU SERVICE PUBLIC D'EAU POTABLE 2014

Mme le Maire ouvre la séance et rappelle que le Code Général des Collectivités Territoriales impose, par son article L.2224-5, la réalisation d'un rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'eau potable. Ce rapport doit être présenté à l'assemblée délibérante dans les 6 mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné et faire l'objet d'une délibération.

Le présent rapport est public et permet d'informer les usagers du service, notamment par une mise en ligne sur le site de l'observatoire national des services publics de l'eau et de l'assainissement (www.services.eaufrance.fr).

Après présentation de ce rapport par Mr Godard, le conseil municipal à l'unanimité :

- **adopte le rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable 2014 publié sur le site mentionné ci-dessus,**
- **décide de transmettre à la Préfecture cette délibération**

MISE A JOUR DU REGLEMENT DE L'EAU POTABLE

Mr Godard présente au conseil municipal les modifications du règlement de l'eau : premièrement en ce qui concerne les nouvelles demandes de branchement pour des propriétés déjà raccordées au réseau d'eau potable et deuxièmement pour que le règlement soit conforme sans avoir à le modifier chaque année. Pour cela, il convient de ne plus y intégrer les tarifs de l'eau mais de les joindre en annexe, cette annexe étant régulièrement mise à jour.

Après délibération, à l'unanimité, le Conseil municipal entérine ce nouveau règlement du service de l'Eau.

CONVENTION CONSTITUTIVE DU GROUPEMENT DE COMMANDES POUR ETUDE BAC

Le Conseil municipal est sollicité pour autoriser le maire à signer la convention constitutive du groupement de commandes de l'étude BAC dont le coordonnateur du groupement ayant la qualité de pouvoir adjudicateur sera la commune de Bazarnes. Ce groupement sera constitué de 3 communes Accolay, Bazarnes et Cravant et du SIAEP de Vermenton.

Cette convention a pour objet de créer un groupement de commandes entre les personnes publiques susvisées en vue de la passation d'un marché unique pour la réalisation d'une étude de bassin de captage et de la sollicitation d'une subvention auprès de l'Agence de l'Eau Seine Normandie de 80 % du montant total HT.

L'objet du marché est le recrutement d'un bureau d'études spécialisé pour la réalisation d'une étude de bassin de captages. Ceci nécessitera la création d'un comité de pilotage qui sera composé de 2 représentants de chaque membre du groupement.

Après délibération, le Conseil municipal, à l'unanimité, autorise le maire à signer la convention constitutive du groupement de commandes de l'étude BAC et tous les documents s'y référant et nomme Mr Alain Godard et Mr Hubert Levêque comme représentants de la commune.

PRESENTATION DU SCHEMA D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE

L'objectif de ce schéma est d'avoir une vision d'ensemble sur le long terme de l'analyse de la qualité globale, des équipements et ressources sur l'ensemble du territoire de la CCECY et de trouver des solutions communes ceci afin d'inciter les acteurs à la mutualisation et au bouclage des réseaux.

Le but est d'avoir un schéma directeur pour donner des orientations sur 20 à 30 ans.

Les communes ne sont pas opposées au principe de la réalisation de ce schéma mais souhaitent que ce dossier soit abordé après avoir les résultats de l'étude BAC.

REGLEMENTATION DES BAINADES

On distingue 3 types de baignades : **Baignade interdite en raison d'un danger reconnu, Baignade aux risques et périls des usagers et Baignade aménagée.**

A Cravant, nous n'avons pas de baignade aménagée. Nous proposons la mise en place de panneau : « baignade aux risques et périls des usagers ». Il est à remarquer que l'eau de la baignade de Cravant n'est pas de mauvaise qualité, et ceci ne nous permet pas d'envisager de « déclasser » la baignade. Compte tenu du faible nombre de baigneurs et de l'absence de danger, une demande sera faite auprès de l'ARS pour ne plus faire d'analyses de baignade (coût en 2014 pour 6 échantillons de 539 €).

Après délibération, le conseil municipal autorise le maire à faire une demande de suppression des analyses auprès de l'ARS et si accord de poser le panneau informant de cette décision sur les lieux.

VOTE D'HEURES SUPPLEMENTAIRES AUX FILOUS FUTES POUR LA SURVEILLANCE DE LA CANTINE SCOLAIRE

Le nombre d'enfants déjeunant à la cantine a augmenté de façon significative. De ce fait, la capacité actuelle du Centre ne permet pas d'offrir aujourd'hui aux enfants un espace suffisant pour qu'ils puissent déjeuner dans le calme. Nous avons proposé de mettre à leur disposition tous les midis en période scolaire la petite salle du complexe de la salle polyvalente. Le ménage sera assuré par le personnel du Centre de Loisirs. Le fait d'avoir 2 espaces de cantine au lieu d'un oblige le Centre de loisirs à prévoir une personne pour rester avec les enfants et assurer leur surveillance.

Ces temps supplémentaires, préparation des tables, encadrement pendant le repas, ménage et vaisselle représentent 1,5 heure par jour, soit pour une année (144 jours scolaires) : 216 heures à 12,55 euros soit un coût annuel de 2 710,80 euros.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, vote ces heures supplémentaires pour la surveillance de la cantine scolaire au Centre des Filous Futés et autorise le centre à utiliser la cuisine et la petite salle du centre polyvalent, charge à eux de faire l'entretien des locaux et du matériel utilisé.

REFECTION DE LA PETITE SALLE DU COMPLEXE POLYVALENT

Après étude de deux devis, c'est l'entreprise Chevillard de Vermenton qui a été retenue pour la remise à neuf du revêtement de la petite salle du complexe polyvalent pour la somme de 2 993.90 € HT soit 3 592.68 € TTC.

VOTE DE TRAVAUX DE SECURITE RUE DE JOUGNY

L'aménagement actuel pose problème pour le passage des camions et des engins agricoles au niveau des chicanes. Des devis ont été demandés pour remédier à ce problème. L'entreprise Boujeat de Nitry est retenue pour cette modification de la rue de Jougny pour la somme de 2 443.40 € HT soit 2 932.08 € TTC.

VALIDATION DES TRAVAUX DES BANCS DE L'EGLISE ET DEMANDE DE SUBVENTIONS

Les bancs de l'église, bancs du 17^{ème} siècle dont la base a été endommagée par l'humidité, ont besoin d'être restaurés. Des devis de réparation des parties abimées et de consolidation de l'ensemble ont été établis.

Le devis le moins disant est de 2 700 € HT.

Après délibération, à l'unanimité, le conseil municipal valide les travaux de remise en état des bancs de l'église par l'entreprise Alain MARTY pour la somme de 2 700 € HT et sollicite une subvention de 1400 € au titre de la réserve parlementaire du Sénat. Il autorise le maire à signer tous les documents se référant à cette opération dont le plan de financement figure ci-dessous.

<u>Plan de financement</u> :	Réparation et restauration des bancs	2 700 € HT
	Subvention de la Réserve Parlementaire du Sénat	1 400 €
	Financement par la commune	1 300 €

PROPOSITION DE SIGNALÉTIQUE DE 3 MONUMENTS DE CRAVANT PAR CRAVANT PATRIMOINE

Cravant Patrimoine souhaite financer et poser 3 panneaux signalétiques identiques à ceux existants sur d'autres monuments de Cravant indiquant les monuments de la Tour du Guette, du Donjon et de l'Église. Celui pour le Donjon, qui est en domaine privé, sera posé sur le lavoir.

Le conseil municipal accepte la pose de ces 3 panneaux signalétiques tels qu'ils lui ont été présentés.

DROIT DE PREEMPTION URBAIN

La Commune n'a pas exercé son droit de préemption sur la vente de l'immeuble cadastré AA 61 et AA 62 (cour commune) situé 9 rue d' Arbaut appartenant à Mr LEBIEZ Jean-Claude.

Extraits du Conseil Municipal du 25/06/2015

Ordre du jour : Mise en accessibilité et en sécurité du groupe scolaire / demande de subvention DETR, Création de 7 places de parking devant l'église / demande de subvention au titre des amendes de police, Remboursement des parts sociales et clôture du compte de l'AFR, Souscription d'un prêt pour le préfinancement du FCTVA auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, Adhésion à l'Agence Technique Départementale, Achat de véhicule et d'équipement pour le CPI, Proposition de vente de la maison du 1bis rue des Ecossais, DM n°1 au BP 2015 de la commune, Procédure d'enquête publique préalable à l'aliénation de chemins ruraux, DPU, Questions diverses.



MISE EN ACCESSIBILITE ET EN SECURITE DES BATIMENTS DU GROUPE SCOLAIRE ET DEMANDE DE LA DETR 2015 POUR CES DEUX RUBRIQUES

Conformément au calendrier réglementaire régissant l'accessibilité des établissements recevant du public, la commune de Cravant envisage la mise aux normes de son école maternelle et élémentaire. Le cabinet UBIK de Vermenton a réalisé l'étude de faisabilité de la mise en accessibilité et de la sécurité incendie des bâtiments du groupe scolaire situés 9 rue d' Orléans à Cravant. En conséquence, le plan de financement suivant est proposé :

	ACCESSIBILITE	SECURITE	RECETTES
Démolition-maçonnerie	11 000.00 €	9 000.00 €	DETR ACCESSIBILITE 60 %
Menuiserie-serrurerie	10 000.00 €	15 000.00 €	73 380.00 €
Plâtrerie-cloisons	3 800.00 €	2 200.00 €	DETR SECURITE 60 %
Carrelage	17 500.00 €	1 500.00 €	28 740.00 €
Peinture et sol	4 500.00 €	2 500.00 €	
Electricité	11 200.00 €	5 800.00 €	FINANCEMENT COMMUNE 40 %
Plomberie	44 000.00 €	2 000.00 €	68 080.00 €
TOTAL HT	102 000.00 €	38 000.00 €	140 000 €
Honoraires HT	20 300.00 €	9 900.00 €	30 200 €
TOTAL HT	122 300.00 €	47 900.00 €	170 200.00 € HT

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, VALIDE la mise en accessibilité et en sécurité des bâtiments du Groupe Scolaire tels qu'ils sont présentés, ACCEPTE le montant global des travaux de 170 200 € HT, ADOPTE le plan de financement exposé ci-dessus, AUTORISE le maire à solliciter auprès de la Préfecture dans le cadre de la DETR 2015 une subvention de 60% de 122 300.00 € au titre de l'accessibilité et une subvention de 60% de 47 900.00 € au titre de la sécurité des bâtiments du groupe scolaire.

DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DES AMENDES DE POLICE POUR LA CREATION D'UN PARKING DE 7 PLACES DONT 2 PMR DEVANT L'EGLISE

Maintenant qu'une part importante des travaux sur l'église et de son clocher sont réalisés, il convient d'organiser la zone nord de l'église en parking sans remettre en cause la circulation actuelle.

Les travaux prévus consistent à implanter un parking de 7 places dont 2 places pour Personne à Mobilité Réduite.

Le Conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité, DECIDE de choisir l'entreprise BOUJEAT pour la création d'un parking de 7 places dont 2 PMR devant l'église de Cravant pour la somme de 5 542.00 € HT, AUTORISE le maire à solliciter auprès du Conseil Départemental la subvention de 40 % au titre du produit des amendes de police en vue de financer ce projet, VALIDE le plan de financement ci-dessous.

Plan de financement de l'opération :

Dépenses	5 542.00 € HT
Subvention du Conseil Départemental (40%)	2 216.80 €
Financement de la commune (60%)	3 325.20 €

SOUSCRIPTION D'UN PRÊT POUR LE PREFINANCEMENT DU FCTVA AUPRES DE LA CAISSE DES DEPOTS

Afin de soutenir l'investissement des collectivités territoriales en lissant les décalages de trésorerie, un dispositif exceptionnel a été mis en place par les pouvoirs publics et proposé par la Caisse des Dépôts et Consignations.

Le conseil municipal de la Commune de Cravant, après avoir entendu l'exposé de l'objet susvisé DELIBERE

Pour le préfinancement de tout ou partie du montant des attributions du FCTVA au titre des dépenses réelles d'investissement inscrites au budget principal 2015 et éligibles au dispositif du FCTVA, le Maire est invité à souscrire auprès de la caisse des dépôts et consignations un contrat de prêt composé de 2 lignes du Prêt d'un montant égal et dont les caractéristiques financières principales du Prêt sont les suivantes :

Montant du prêt : 35 000 €

Durée d'amortissement : 29 mois

Echéances en capital de chaque ligne du prêt : ligne 1 : décembre 2017 (50%), ligne 2 : avril 2018 (50%)

Taux d'intérêt actuariel annuel : 0%

Amortissement : in fine

Typologie Gissler : 1A

ADHESION A L'AGENCE TECHNIQUE DEPARTEMENTALE

Cette structure créée le 19 décembre 2014 sous forme d'un établissement public administratif, a pour but d'accompagner les collectivités du département pour l'étude et le montage des dossiers techniques sur 4 thématiques : l'aménagement de l'espace public et de la voirie, l'eau potable, l'assainissement eaux usées et eaux pluviales et les bâtiments communaux. La cotisation est fixée à 1.20 € par habitant et les prestations d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage feront l'objet d'une facturation spécifique selon le temps passé et la mission accomplie.

Le Conseil Municipal, à 2 abstentions 1 voix contre et 11 voix pour, DECIDE d'adhérer à l'Agence Technique Départementale, DECIDE d'adopter ses statuts et DESIGNE comme représentant Mme Colette LERMAN.

ACHAT DE VEHICULE ET D'EQUIPEMENTS SPECIFIQUES SECURITE ET SIGNALISATION POUR LE CPI

Le trafic Renault du CPI acquis en 2006 (1^{ère} immatriculation en mai 1995) est en panne et s'avère quasi irréparable. De plus, il générerait de très gros frais dans les 3 ans à venir. Des devis ont été demandés auprès de plusieurs concessionnaires. C'est celui du garage Sodiva Auxerre qui est le moins disant. Le CPI de Cravant, conscient de l'effort financier pour la commune, souhaite y participer et s'engage sur la non-rémunération des vacances communales sur une période de 2 ans (2015-2016), soit environ 11 000 €.

Après délibération le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'acquérir un Renault Master Fourgon DCI 110 neuf pour 19 850.50 € TTC, comprenant une remise et la reprise de l'ancien véhicule immatriculé 9313RP89, auprès de Sodiva Auxerre et valide l'achat des équipements spécifiques de sécurité et signalisation pour 2 665.32 € TTC.

Le Maire et le Conseil municipal touchés par le geste du CPI remercient ses membres pour cet effort financier important.

PROPOSITION DE VENTE DE LA MAISON 1 BIS RUE DES ECOSSAIS

La maison située 1 bis rue des Ecosais (ex cabinet médical cadastrée AA214) est libre suite au départ des locataires. Compte tenu du nombre d'immeubles détenus par la Commune et des frais de remise en état de ceux-ci (huisseries et chauffage entre autres), il semble judicieux de s'en séparer afin de pouvoir procéder à l'entretien des autres propriétés de la commune. Une estimation de ce bien a été réalisée par un professionnel et la commune attend celle des Domaines.

Le conseil municipal, par délibération, autorise le maire à PROCEDER à un bornage de la propriété afin de lui adjoindre une bande de terrain prise sur la parcelle AA217 qui permettra d'avoir une cour pour garer un véhicule, PROCEDER à l'enquête publique préalable au déclassement d'une très petite partie de l'espace public situé côté rue des Ecosais, SIGNER tous les documents nécessaires à ces opérations afin de pouvoir procéder à la vente de l'immeuble sis nommé.

PROCEDURE D'ENQUETE PUBLIQUE PREALABLE A L'ALIENATION DE CHEMINS RURAUX

Le chemin rural cadastré ZP 29 et un morceau du chemin rural dit « chemin de Maintenu » situés à Cravant ne sont plus affectés à l'usage du public qui n'a pas lieu de les utiliser, et constituent aujourd'hui une charge d'entretien pour la collectivité.

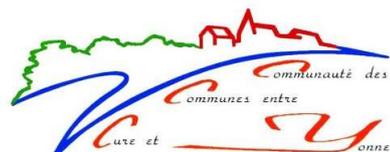
L'aliénation de ces chemins ruraux, prioritairement aux riverains, apparaît bien comme la meilleure solution. Pour cela, conformément à l'article L.161-10-1 du code rural et de la pêche maritime, il convient de procéder à l'enquête publique préalable à l'aliénation de ces biens du domaine privé de la commune.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de PROCEDER à l'enquête publique préalable à l'aliénation du chemin rural cadastré ZP 29 et un morceau du chemin rural dit « chemin de Maintenu » situés à Cravant en application de l'article L.161-10-1 du code rural et de la pêche maritime, AUTORISE Mme le maire à signer toutes pièces nécessaires à la poursuite de cette affaire.

DROITS DE PREEMPTION URBAIN

La Commune n'a pas exercé son droit de préemption sur la vente de l'immeuble cadastré AD 87 situé 9 rue de Monteloup appartenant à Mr MERCHIER Patrick.

LES ECHOS DE LA CCECY



Accolay Arcey-sur-Cure Bazarnes Bessy-sur-Cure Bois d'Arcey
Cravant Essert Lucy-sur-Cure Mailly-la-Ville Mailly-le-Château
Pré Gilbert Sacy Sainte-Pallaye Sery Trucy-sur-Yonne Vermenton

Extrait du Conseil Communautaire du 8 avril 2015

Ordre du jour : Budget Général M14, Budget Maison de Santé, Budget Assainissement collectif, Budget Assainissement non collectif, Questions diverses.

Tarifs de l'Ecole de Musique

DISCIPLINE	QF inférieur à 650€		QF entre 651 et 1000€		QF de 1001 à 1300€		QF de 1302 à 1600€		QF supérieur à 1601€	
	Enfants	Adultes	Enfants	Adultes	Enfants	Adultes	Enfants	Adultes	Enfants	Adultes
Formation 1	278€	308€	292€	322€	306€	336€	320€	350€	479€	508€
Formation 2	133€	163€	140€	170€	147€	176€	153€	183€	186€	216€
Formation 3	291€	321€	306€	336€	320€	350€	350€	365€	501€	531€
Eveil musical	102€	/	107€	/	112€	/	117€	/	124€	/

Formation 1 : formation musicale et instrumentale : Cours individuels (30mn) de clarinette, saxo, flûte, percussion, accordéon, les cours collectifs de formations musicale (1h) et les cours de musique d'ensemble/orchestre.

Formation 2 : formation musicale et instrumentale : Pour les cours de formation musicale seule (1h) ou les cours de musique d'ensemble et orchestre.

Formation 3 : formation musicale et instrumentale : Pour les cours individuel (30mn) de piano, les cours collectifs de formation musicale (1h) et les cours de musique d'ensemble /orchestre.

Eveil musical : Pour les cours collectifs (30mn) de jardin musical (enfant de 4, 5 ans) et d'éveil (45mn) enfant de 6, 7 ans (pas de pratique d'instrument).

Tarifs des bacs roulants

Bac de 120 litres :	34,15 €	Bac de 660 litres :	257,64 €
Bac de 240 litres :	45,12 €	Bac de 750 litres :	300,02 €
Bac de 360 litres :	100,16 €	Bac de 1100 litres :	400,03 €

Redevances

- ♦ participation pour le financement de l'assainissement collectif (PFAC) (ancienne taxe de raccordement) :
 - ⇒ maison individuelle : 1 500 €
 - ⇒ habitat groupé : 1 500 € + 200 € par logement supplémentaire
- ♦ redevance d'assainissement collectif :
 - ⇒ part fixe (abonnement) : 90 €
 - ⇒ part variable (au m3) : 1,10 €
- ♦ contrôle assainissement collectif : 100 €.

LA CCECY VOUS INFORME

Le service de collecte des ordures ménagères reprend ses horaires d'hiver pour assurer la collecte

Dès le vendredi 2 octobre 2015, la collecte débutera à 7h du matin.

Pensez à sortir vos poubelles la veille.



LES ENTREPRISES

Votre salon de coiffure « L'COIFF » sera fermé du 5 au 23 novembre 2015.



INFOS PRATIQUES

La Mairie : horaires et permanences

Horaires d'ouverture au public : lundi de 14 h à 18 h

mercredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h

jeudi de 14 h à 18 h

Permanence téléphonique

tous les jours de 9 h à 12 h

et de 14 h à 18 h (17 h le mardi et le vendredi)

Permanence sociale

le mercredi, de 14 h à 18 h

par Michèle BARY et George BASSAN



Le maire et ses adjoints peuvent vous recevoir sur rendez-vous. Merci de vous renseigner en mairie.

Tél : 03 86 42 23 34

Fax : 03 86 42 29 67

@ : mairie-cravant@wanadoo.fr

Site : www.cravant-yonne.fr

Ramassage des encombrants

Le ramassage des encombrants dans Cravant aura lieu le matin du mercredi 14 octobre.

Pour en bénéficier il faut déposer le bulletin joint, à la mairie, au plus tard le lundi 12 octobre à 18h.

Pour mémoire, la collecte et le traitement des déchets est une mission de notre Communauté de Commune (CCECY). Ce ramassage d'encombrants est **un service rendu par la commune essentiellement aux personnes âgées et n'ayant ni véhicule ni aide** pour se rendre en déchèterie de Vermenton, dans les limites définies dans le bulletin d'inscription.

Il est rappelé que le système de collecte des déchets, de la responsabilité de la CCECY, est organisé de la manière suivante :

- ◆ Ramassage des ordures ménagères, le vendredi matin.
- ◆ Tri sélectif dans les colonnes spécialisées disposées à 3 endroits du village : le verre, les contenants plastiques, les journaux et revues, les vêtements. Ces bacs ne sont pas destinés à recevoir d'autres déchets et ces endroits ne sont pas des dépôts d'ordures.
- ◆ Déchèterie à Vermenton selon les horaires d'ouverture : gravats, métaux, bois, déchets verts, cartons, piles, matériels électriques, produits chimiques ou dangereux, déchets non recyclables, etc. ...
- ◆ Compostage collectif à titre expérimental des déchets végétaux de nourriture, en complément des composteurs individuels.

Chacun est invité à respecter ces bonnes règles pour la propreté du village et l'hygiène. Les autres dépôts sont polluants et illégaux. Ils entraînent des travaux et dépenses supplémentaires que chacun finit par retrouver d'une manière ou d'une autre dans ses impôts communautaires et communaux.

Elagage des arbres, arbustes et haies

Rappel : les riverains ont l'obligation d'élaguer les arbres, les arbustes et les haies situées en bordure des voies publiques ou privées. Ceux-ci ne doivent pas constituer une gêne pour le passage des piétons, ne doivent pas cacher les feux et les panneaux de signalisation.

En outre, les branches ne doivent pas toucher les fils des réseaux aériens et ne doivent pas masquer les dispositifs d'éclairage public.

RECENSEMENT MILITAIRE

Qui est concerné ?	Tout jeune Français qui a 16 ans (garçon ou fille)
Comment se faire recenser ?	Si le jeune est mineur, il peut faire la démarche seul ou se faire représenter par l'un de ses parents, si le jeune est majeur, il doit faire la démarche seul. Se présenter à la Mairie avec : - une pièce d'identité justifiant de la nationalité française, - le livret de famille tenu à jour, - un justificatif de domicile.
Quand se faire recenser ?	Un Français de naissance doit se faire recenser entre le jour de ses 16 ans et le dernier jour du 3 ^e mois qui suit celui de l'anniversaire. Un jeune devenu Français entre 16 et 25 ans doit se faire recenser dans le mois suivant l'acquisition de la nationalité française. Un jeune qui aurait décliné la nationalité française, mais qui ne l'a pas fait, doit se faire recenser dans le mois qui suit ses 19 ans.
Quels sont les effets ?	À la suite du recensement : - la Mairie délivre une attestation de recensement. Cette attestation est nécessaire pour se présenter aux examens et concours publics (dont le permis de conduire) avant l'âge de 25 ans. La Mairie ne délivre pas de duplicata, seul le service des armées à Dijon est habilité à établir une attestation de recensement. - le jeune est convoqué par l'Administration pour passer sa Journée Défense et Citoyenneté et est inscrit d'office sur les listes électorales à ses 18 ans.

DEJECTIONS CANINES

Rien n'est plus désagréable que d'avoir à slalomer entre les déjections canines qui encombrant trop souvent les rues et les espaces publics et que celles-ci peuvent provoquer glissades et chutes accidentelles.

Nous rappelons aux propriétaires d'animaux qu'ils en sont responsables et qu'ils doivent prendre les mesures nécessaires pour ramasser les déjections de leur animal.

Nous faisons appel au civisme de chacun, pour que Cravant conserve son cadre de vie agréable et conviviale.



La CPAM vous informe



Votre carte vitale est-elle à jour ?

A chaque changement de situation, et au moins une fois par an, pensez à la mettre à jour à l'accueil de votre CPAM ou dans toutes les pharmacies.

Vous êtes victime d'un accident à cause de quelqu'un d'autre ?

Les victimes d'un accident ont l'obligation de déclarer à leur Caisse d'Assurance Maladie (et à leur mutuelle) si l'accident est le fait d'un tiers.

En Bourgogne, informez l'Assurance Maladie et votre mutuelle avec le formulaire disponible sur www.ameli.fr, rubrique « droits et démarches » ou sur le site : www.je-declare-mon-accident.fr.

Où écrire à la CPAM ?

Une seule adresse pour écrire à la CPAM :

CPAM de l'Yonne
Caisse Primaire d'Assurance Maladie
89024 AUXERRE Cedex

Demander la nationalité française : **Création d'une plateforme régionale à la Préfecture de Dijon**

Dans l'objectif d'harmoniser et d'améliorer le traitement des dossiers, les demandes de naturalisation et les déclarations d'acquisition de la nationalité française par mariage des demandeurs domiciliés dans les quatre départements de la région Bourgogne sont désormais instruites par **une plate-forme régionale de la naturalisation située à la Préfecture de la Côte-d'Or à Dijon**. A compter du 1er octobre 2015, l'accueil des demandeurs et l'enregistrement des dossiers se feront **exclusivement sur le site de Dijon**.

Les formulaires et notices explicatives sont disponibles sur le site : www.service-public.fr, rubrique « Vos droits et démarches », dossier « Acquisition de la nationalité française ».

Le dossier, dûment complété et accompagné des pièces justificatives, devra être envoyé, à compter du 1er octobre 2015, par courrier recommandé avec accusé de réception à :

Préfecture de Côte-d'Or - Direction de la Citoyenneté - Plate-forme de la Naturalisation
53 rue de la Préfecture - 21041 DIJON Cedex

Une fois le dossier déclaré complet, un rendez-vous pour son enregistrement et l'entretien d'assimilation sera fixé dans les meilleurs délais.

Permanence téléphonique assurée le mardi et le jeudi, de 14 h 15 à 16 h 15 au 03 80 44 66 00.

Connaissance et approfondissement de la langue française

Depuis plusieurs années, un groupe de 4 bénévoles reçoit à la bibliothèque tous les lundis de 14 h à 15 h 30 sept à neuf femmes marocaines souhaitant apprendre la langue française : vocabulaire, lecture, écriture, conversation ...

Cette année, en raison de déménagements, le groupe s'est considérablement réduit.

Souhaitant étoffer l'effectif, nous aimerions ouvrir notre action à d'autres nationalités mais aussi à toutes personnes désireuses de parfaire leurs connaissances en français, afin de faciliter les échanges de la vie courante.

Les personnes intéressées seront les bienvenues et attendues à la bibliothèque le lundi à partir de 14 h.

R. LATERRERE

L'hiver approche, n'oubliez pas de déneiger les trottoirs !

Rappel : en cas de chutes de neige, pour la sécurité des piétons, pensez à déneiger vos trottoirs.

Nous vous rappelons que les propriétaires et occupants d'immeubles doivent assurer le déneigement du trottoir devant la façade de leur habitation.

Il en est de même en cas de verglas : les riverains de la voie publique doivent participer à la lutte contre le verglas en salant devant leur propriété, sur une largeur égale à celle du trottoir.

La sécurité des passants en dépend, merci pour eux !

Quelques précisions sur la facture d'eau potable

Vous avez sans doute constaté une augmentation sur votre dernière facture d'eau potable et vous vous demandez, à juste titre, quelles en sont les raisons. Voici donc quelques précisions à ce sujet :

Le Conseil Municipal, lors de sa séance du 10/04/2015 (compte-rendu consultable sur www.cravant-yonne.fr et publié dans le n° 6 des « Echos de la commune » en page 5), a décidé d'augmenter les tarifs de l'eau, inchangés depuis 2004, comme suit :

- augmentation du prix de l'abonnement à compter de la facturation 2015,
- augmentation du prix du m³ (de 1.00 € à 1.05 €) à compter de la facturation 2016.

Ces augmentations permettront de contribuer au financement des études et des travaux sur les installations que les services de l'Etat imposent à la commune.

INFOS COMMUNALES

NAISSANCES

- Le 12 juillet Paul SOUFFLET-MANIEZ 8 route de Lyon
- Le 14 juillet Gabin IMBLOT 18 route de Lyon
- Le 20 juillet Roméo BRISON 4 impasse Feu au Clair

DECES

- Le 28 septembre Roger GOFFOZ 16 route de Lyon

MARIAGE

- Le 11 juillet Emilie BIETRY et Jérémy FRERE 2 rue de l'Eglise
- Le 1er août Anne FILLOD et Lionel MAMECIER 30 rue de Jouigny
- Le 8 août Sandrine DAUTIN et Sylvain PERREAU 20 rue Saint-Martin
- Le 29 août Angélique WIART et Awèssô NIMON TOKI 28 bis rue de Jouigny
- Le 11 septembre Clémence ABSI et Pierre-Arnaud MAILLOT 20 rue du Fbg St Nicolas

ETAT CIVIL



Contrôle de l'eau destinée à la consommation humaine Derniers contrôles effectués à Cravant le 2 septembre 2015

ELEMENTS ANALYSES	RESULTATS	VALEUR MAXIMALE ADMISSIBLE
Coloration	0	15
Odeur	0	2 à 12
Turbidité	0.37 NFU	2
pH	7.70	6,5 et 9
Ammonium	<0.05 mg/L	0,10
Nitrates	37.0 mg/L	50
Bactéries coliformes dans 100 ml	<1 n/100 mL	0
Entérocoques	<1 n/100 mL	0
Eschérichia coli	<1 n/100 mL	0

Conclusion sanitaire : Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

ENVIRONNEMENT

Pour les jardiniers débutants et confirmés

Le Plan "Ecophyto" vise à réduire progressivement l'usage des pesticides en France. Agriculteurs, collectivités locales et associations sont mobilisés pour agir dans ce sens.

Aussi, afin de sensibiliser les jardiniers amateurs aux pesticides qu'ils utilisent (herbicides, fongicides, insecticides, molluscicides, taupicides) et aux dangers qu'ils peuvent présenter, le Ministère du Développement Durable a lancé, en mai 2010, une campagne de communication relayée par de nombreux partenaires.

Plus de renseignements sur :
www.developpement-durable.gouv.fr
www.jardiner-autrement.fr

Le « Guide à l'attention des jardiniers » est téléchargeable sur le site internet de la commune :
www.cravant-yonne.fr, rubrique « La commune », section « Environnement »



VOUS AVEZ LA PAROLE ...

Remerciements partagés

Chers Amis,

Après sept années passées à CRAVAAT, j'ai décidé de vendre et de partir vers de nouvelles Aventures. Se tiens à remercier ma clientèle pour sa confiance et sa fidélité tout au long de ces années.

Merci de bien vouloir en faire de même avec mon successeur.

Dr D'ACOSTA ANTONIO.

Merci encore à toutes et à tous

A bientôt

Eric



1^{er} Novembre 1976 - 10 Septembre 2015

C'est une longue randonnée.

Elle a été jalonnée, parfois de falaises abruptes, parfois de collines, mais le plus souvent elle a serpenté sur un sentier tranquille.

Sur ce chemin, je vous ai rencontrés, découverts, appréciés. Vous m'avez permis de tisser la trame de mes souvenirs.

Cette randonnée se termine aujourd'hui et me laisse un beau carnet de voyage.

Merci à vous pour votre confiance : collègues, médecins, pharmaciens, laboratoires et sur-tout.....

Vous, mes patients.

Yveline MAISON

Lors de l'incendie au dessus du château d'eau, les casernes d'Auxerre, Ligny-le-Châtel, Chablis et Vermenton nous ont apportées leur soutien.

Nous remercions Madame le Maire et son mari pour le ravitaillement alimentaire, Monsieur Godard et d'autres

personnes pour l'eau potable, Monsieur Thomas pour son soutien matériel

(citerne de 10 m³ pour transvaser l'eau dans une bâche afin d'alimenter les véhicules d'incendie).

Le Chef de Corps du CPI

LES FILOUS FUTÉS

Le programme de l'été et de la rentrée est consultable sur le site filousfutes.fr

A noter également le changement des horaires des NAP appliqué depuis la rentrée : au lieu du lundi et du jeudi, c'est désormais mardi et vendredi.

Par ailleurs, vous trouverez en page suivante une synthèse des résultats de l'enquête réalisée par la communauté de communes après une première année de mise en place des NAP

DES NOUVELLES DES ÉCOLES

Du 22 au 26 juin 2015, les élèves des écoles de Cravant ont participé à leur semaine cirque prévue de longue date. Dan Ionel, artiste dans les arts du cirque, a installé son chapiteau sur le stade. Assisté de Jean-Luc et Kalhed, les 3 experts ont encadré les enfants pendant une semaine. Après une semaine d'entraînement quotidien, un spectacle de grande qualité a été joué devant les parents le vendredi soir.

Le financement de cette activité a été rendu possible grâce aux bénéfices des manifestations antérieures (kermesse, marche de Noël, loto), mais aussi aux dons (notamment celui des amis de Cravant).

Merci à tous ceux qui ont contribué à la réussite de ces activités.

Les enseignantes des écoles

Voici un petit texte rédigé par les enfants à propos du spectacle présenté aux parents :

Vendredi 26 juin, le soir, nous avons fait un spectacle pour montrer les numéros devant tous les parents.

Tous les élèves avaient un maillot uni. Nous avons vendu des programmes que nous avons fabriqués.

Il y avait deux parties; Dans la première partie, les spectateurs ont pu voir la corde à sauter, la boule, les clowns, le jonglage, les numéros des maternelles, le fil. Après l'entracte, il y a eu le chant des maternelles, le rouleau, le trapèze, encore de clowns, la pyramide.

A la fin du spectacle, tous les enfants sont venus sur la piste pour saluer le public.

Les artistes, Dan, Jean-Luc et Kalhed, ont fait chacun un numéro.

C'était génial et ce serait bien d'en faire plus souvent.

BILAN DES NAP (Nouvelles activités périscolaires)

En septembre 2015, la Communauté de Communes a mis en place ce nouveau dispositif avec les « Filous Futés ». A Cravant pour cette première année, les NAP avaient lieu le lundi et le jeudi, durant 1h30 chaque fois.

A noter que cette année (année scolaire 2015/2016) elles auront lieu le mardi et le vendredi.

La Communauté de Communes a réalisé une étude, sur l'ensemble des communes, auprès des élèves en décembre et auprès des parents en mai pour recueillir l'avis des uns et des autres sur ce dispositif. En voici les principaux résultats :

Environ 70 à 75% des élèves ont participé aux NAP.

Côté enfants : une très grande majorité apprécie d'y venir (93%), très peu s'y ennuiant (10%), 80% apprécient les activités proposées et 77% ont découvert de nouvelles activités.

Côté parents : plus de la moitié apprécie cette nouvelle organisation et 61% le principe de deux jours par semaine (39% préféreraient un temps plus court quotidien) mais tous sont pour que ces activités se déroulent en fin d'après-midi.

Le plus gros reproche est la fatigue accrue des enfants (qui est sans doute liée aussi au travail du mercredi matin) mais une grande majorité ne trouve pas les enfants plus agités les soirs de NAP.

Trois critères pour la participation des enfants aux NAP : 1/3 lié aux transports scolaires, 1/3 lié à l'impossibilité de venir chercher les enfants plus tôt mais aussi 1/3 parce que les enfants le souhaitent.

Au hit-parade des activités préférées des parents : Découverte des sports, Carnaval, Expériences scientifiques, Percussions/musique et Travaux manuels/créatifs

Et en bas de la liste : jeux libres, activités de garderie, dessin et coloriage.

Enfin, il est à noter que 77% des enfants qui participent aux NAP ne fréquentaient pas le Centre de Loisirs auparavant et que 80% n'ont pas pour autant renoncé à la pratique d'une activité extra-scolaire (sauf lorsqu'elle avait lieu le mercredi matin).

LES ASSOCIATIONS

CRAVANT SOLIDARITÉ



LE « VESTIAIRE »

Comme annoncé dans le précédent numéro, Il a rouvert après les vacances le lundi 7 septembre dans notre nouveau local situé à côté de la salle annexe de la salle polyvalente mis à notre disposition par la commune. Cet espace a l'avantage de se trouver au rez-de-chaussée donc plus de marches à monter pour nos visiteurs et surtout il est beaucoup plus clair. Toute l'équipe de Cravant solidarité a travaillé efficacement pour l'aménager afin qu'il soit prêt pour l'ouverture.



Nous avons revu avec plaisir nos familles habituelles, certaines venant d'Avallon ou même de Saint Florentin mais également des curieux venus voir comment nous étions installés. La prochaine ouverture est prévue le **lundi 5 octobre** de 14 h à 17 h puis à partir de novembre le 3^{ème} jeudi du mois de 17 h à 19 h.

Un petit rappel : le « vestiaire » est ouvert à tout le monde sans condition de ressources. Il fonctionne uniquement avec des articles donnés et triés avant de les remettre en circulation. Chaque visiteur peut emporter 15 articles maximum moyennant la somme de 2€ nécessaires pour le fonctionnement de l'association. Vous pouvez également nous apporter des articles à donner aux heures d'ouverture du vestiaire : le linge de maison est particulièrement apprécié.

Sur simple appel auprès de la mairie, en cas de besoin urgent, il est possible de se faire ouvrir le local en dehors des dates prévues.

BOURSE AUX VÊTEMENTS, LINGE DE MAISON, JOUETS, PUERICULTURE D'AUTOMNE

Elle aura lieu les **samedi 17 et dimanche 18 octobre de 14 h à 18 h** à la Salle Polyvalente. Je vous en rappelle le fonctionnement :



Une seule liste de **25 articles** est autorisée par famille. **Nous n'acceptons plus les COSTUMES « HOMMES » qui ne se vendent pas.**

Il n'est pas besoin d'étiqueter les articles, les prix sont fixés en accord avec les organisateurs. L'association se réserve le droit de refuser les articles qui ne sont pas parfaitement propres, non repassés, non-conformes ou en mauvais état.

Les achats doivent être payés en espèces, 10 % de la vente sont gardés par l'association afin de mener des actions de solidarité.

Dépôt des articles : **Jeudi 15 octobre de 14 h 30 à 19 h** à salle polyvalente, 4 rue des Fossés
Vendredi 16 octobre de 14 h 30 à 19 h à la salle polyvalente, 4 rue des Fossés

Vente : **Samedi 17 et dimanche 18 octobre de 14 h à 18 h**

Paiement et restitution des articles invendus : **mardi 20 octobre de 14 h 30 à 18 h**

Les déposants devront apporter leur certificat de dépôt pour récupérer le produit de leur vente. Les articles non repris le **mardi 20 octobre à 18 h** deviendront la propriété de l'association.

Une réunion pour les bénévoles désirant s'impliquer dans l'organisation de cette bourse est prévue le **lundi 5 octobre** à 18 h 30 à la Salle polyvalente. Nous comptons sur vous.

D'autres projets sont à l'étude pour l'année 2016. Nous vous en reparlerons dans les prochains numéros.

Marie Theurel

AIKIDO A CRAVANT



L'aïkido, une discipline accessible à tous ! C'est à la fois un **art de vivre**, une **philosophie**, une **technique de combat efficace**, sans violence, sans compétition. Il se pratique à mains nues et avec des armes. Que vous soyez une femme, un homme, jeune, adulte, sénior, venez vous initier à l'aïkido, avec la Fédération Française d'Aïkido et de Budo. Les cours sont mixtes (à partir de 12 ans), rendez-vous le **lundi de 19h30 à 21h30 à la salle du Gué d'Arbaut.**

Renseignements auprès de Yves au 06.41.33.02.96 et aikidocravant@orange.fr.

CRAVANT EN FETE

4 et 5 juillet Cravant en Fête, Western !

C'est sous la thématique du Western que l'association Cravant en Fêtes a entamé l'été avec deux jours de réjouissances sous un soleil caniculaire, digne des meilleurs films de Sergio Leone.

La programmation était à la hauteur de l'événement et elle a attiré près de 1 000 personnes (d'après les organisateurs, moitié moins d'après le shérif). Le public a pu participer à la kyrielle d'animations (chasse aux trésors, campement amérindien, danse country, initiation à l'orpaillage dans l'eau du rû, french-cancan, défilé-surprise de bikers américains, spectacle équestre, rodéo, repas préparés par les commerçants du village, concert/bal cajun et feu d'artifice).



Le dimanche après-midi fut torride et sans l'intervention des sapeurs-pompiers qui ont improvisé un spectacle aérien et aquatique avec l'eau du rû, qui a rafraîchi l'assemblée, le saloon aurait été dévalisé !

L'équipe de Cravant en Fêtes est déjà en préparation des festivités 2016 sur un nouveau thème...

13 et 14 juillet



La fête nationale a continué sur cette lancée. La retraite aux flambeaux a ravi les petits qui ont défilé avec leurs lampions le 13 juillet à la nuit tombée, guidés et éclairés par les sapeurs-pompiers. La soirée s'est prolongée par le traditionnel bal.

Le lendemain, les bénévoles de Cravant en Fêtes ont proposé des animations pour les enfants. Les stands étaient installés à côté de la salle polyvalente. Les enfants se sont départagés dans des épreuves d'adresse, de rapidité, d'observation et de vivacité d'esprit. Tous sont repartis avec un lot récompensant leur participation.

Les sapeurs-pompiers ont proposé un jeu là encore rafraîchissant avec une traversée de poutre au dessus d'une piscine. Peu de Cravantais n'ont pu se vanter d'éviter de finir dans l'eau. La pêche à la truite dans le rû a connu son succès habituel renforcé par le beau temps.

SYNDICAT D'INITIATIVE



Le lundi 29 juin 2015, Sur invitation de **Guillaume Larrivé**, député de l'Yonne, 47 personnes nous ont accompagnées pour visiter **l'Assemblée Nationale**.

Une guide, ne comptant pas son temps, nous expliqua bien tel ou tel lieu, tableau, objet ...



De l'avis général **c'était très bien.**

Apprécié aussi, le temps libre qui suivit cette visite. Chacun pu vaquer selon son goût.

Moins drôle furent les bouchons/ralentissements sur le périphérique. Mais cela nous a permis de ressasser seul ou avec nos voisins, les merveilleux moments de cette journée.



A noter dans vos agendas :

Le réputé « **Repas Fruits de Mer** » aura lieu le **25 octobre 2015** salle polyvalente.



SYNDICAT D'INITIATIVES et AMICALE DES SAPEURS POMPIERS

Date à réserver : le **Marché de Noël** aura lieu le **19 Décembre 2015 de 10 à 22h**



Cravant Patrimoine vous informe que les panneaux historiques fabriqués par Filigrane ont été livrés mais ne seront posés que courant automne.



Dans le cadre des Journées du Patrimoine, Nunny et Stefano Genovese au piano, nous ont offert un concert dans l'Eglise de Cravant, le samedi 19 septembre à 18h.

« Née à Douala, au Cameroun, Nunny quitte son pays natal pour s'installer à Paris avec sa famille à l'âge de 8 ans. Elle étudie la musique classique pendant près de 10 ans, s'imprégnant fortement des univers sonores de Puccini, Debussy ou Rachmaninov, entre autres. Elle se spécialise, dès lors, dans la pratique du chant lyrique, ce qui lui permet de se produire aux quatre coins du monde avec le chœur d'enfants de l'Opéra de Paris. Elle se rend compte cependant de la nécessité pour elle de faire sonner ce qu'elle a en elle en composant, avec Stefano Genovese, ses propres chansons, renouant ainsi avec sa formation initiale de musicienne » (Marie-Julie Chalu).

LES ACTUALITÉS DU F.S.E.

L'assemblée générale du FSE s'est tenue samedi 5 septembre à 18h à la salle du Gué d'Arbaut. Le bilan de l'année écoulée a été fait pour les différentes sections.

Des nouveautés sont à noter pour l'année à venir. Les cours de gym seront regroupés sur le jeudi. Un cours de gym douce pour tous aura lieu le matin de 11h à 12h à la salle polyvalente, un cours d'Activités Physiques de Combat est programmé de 18h00 à 19h45 à la salle du Gué d'Arbaut et le LIA/STEPS aura lieu de 20h à 21h à la salle polyvalente. Une section footing loisirs se crée au sein du FSE, pour motiver tous ceux qui le souhaitent à courir ensemble, se remettre en forme dans la convivialité, c'est le crédo proposé. Rendez-vous tous les dimanches à 10h au parcours de santé.

L'année reprend donc avec différentes activités pour plaire au plus grand nombre : loisirs, jeux, sports, découvertes... A vos agendas, restez curieux et profitez de toutes ces animations !

A la bibliothèque :

Un nouveau cycle d'ateliers astronomie pour les enfants reprendra cette année avec Stéphane Montchaud, animateur scientifique de l'association URSSA MAJOR Astronomie. Le premier rendez-vous est fixé au mercredi 4 novembre.

Au programme : les différentes phases de la lune, la comète Chury et la fabrication d'un thaumatrope de Saturne. Les ateliers sont gratuits, sur inscription à la bibliothèque, dans la limite des places disponibles.



L'heure du conte a repris ses activités samedi 12 septembre de 11h à 12h avec Emilie Bagot, autour du thème de la nature. Tous les mois un rendez-vous sera posé autour d'un thème différent. Si vous aussi, souhaitez participer et animer une séance à la bibliothèque, n'hésitez pas à nous contacter !

Le prix de lecture jeunesse de manga de l'Yonne, Sa'Yonne Ara 2016, en partenariat avec la BDY recommence dès le mois d'octobre pour les lecteurs de la bibliothèque.

Ce prix est gratuit, il suffit de lire les titres sélectionnés par les organisateurs et de voter pour récompenser son coup de cœur. Cette année les primaires, à partir du CE2, pourront également participer ! Inscription gratuite.

Les journées du Patrimoine 2015 : En partenariat avec l'association **MHRE89** (Mémoire Histoire des Républicains Espagnols de l'Yonne) et la BDY deux expositions ont été proposées pendant les Journées du Patrimoine des 19 et 20 septembre. La première présentait « *L'Yonne et la guerre d'Espagne* » et la seconde traitait de la recherche généalogique. Le site des Archives Départementales est consultable également afin que chacun puisse avoir accès aux ressources numériques concernant le cadastre et l'état civil des communes icaunaises. L'association MHRE89 met également à disposition des bases de données permettant de retrouver une partie des réfugiés ayant fui l'Espagne vers l'Yonne à la fin de la guerre d'Espagne.

L'accueil des classes de Maternelle et d'Elémentaire : Comme tous les ans, toutes les classes de Cravant sont accueillies à la bibliothèque. Les deux classes de Maternelles viennent en alternance le mercredi matin tandis que les trois classes d'Elémentaires viennent le lundi en début d'après-midi. Des thématiques différentes seront abordées avec les trois classes. Chez les CP/CE1, c'est sur la réalisation d'un abécédaire que nous allons travailler, avec les CE1/CE2, c'est le genre de la bande dessinée qui sera étudié et avec les CM1/CM2, c'est l'œuvre de l'auteur jeunesse Max Ducos que nous allons explorer.

Une exposition autour de la Vigne et du vin est programmée entre la mi-janvier et la mi-février 2016 afin de collaborer à la promotion de la Grande Saint-Vincent de Bourgogne qui aura lieu à Irancy les 30 et 31 janvier 2016.

Pour la première fois, la bibliothèque sera le lieu d'accueil d'une journée de formation organisée par la BDY le mardi 6 octobre 2015 autour du thème « sensibilisation au raconte-tapis ». Quinze bibliothécaires du département seront formées ce jour là par une professionnelle. Une classe de l'école maternelle sera accueillie le matin pour bénéficier d'une petite heure de spectacle avec la conteuse.

Enfin le blog de la bibliothèque est devenu cet été le blog du FSE afin d'être plus attractif, plus réactif et plus à jour ! N'hésitez plus à le consulter et à vous y abonner afin d'être au courant de toutes les nouveautés du foyer. <https://bibcravant89.wordpress.com/>

Les cours d'informatique : Les cours ont repris le jeudi 24 septembre avec des séances de découverte des outils de bureautiques (Word, Publisher...), du logiciel de retouche d'images Picasa et d'autres possibilités. Les participants disposent de 7 postes fixes ou peuvent venir avec leur portable. Au 1^{er} étage de la bibliothèque.

La ludothèque : Cette année la ludothèque a ouvert ses portes le mercredi 15 septembre. Rendez-vous tous les mercredis après midi de 16h à 18h (hors vacances scolaires) au 1^{er} étage de la bibliothèque. Les animations au café un mois sur deux en alternance avec une soirée jeux à la ludothèque vont reprendre dès le **samedi 3 octobre**. L'année débutera par une soirée jeux à la ludothèque dès 20h30. N'hésitez pas à amener vos jeux favoris. En 2016, la ludothèque participera au festival Graine de Môme (organisé par le lycée Professionnel Agricole de Champs sur Yonne) et à leur tour des élèves viendront animer la fête mondiale du jeu à Cravant.

Le club d'échecs : Pour tous les amateurs du jeu d'échecs, des séances sont proposées les samedis matins de 10h à 12h (hors vacances scolaires) pour les adultes et les enfants, au 1^{er} étage de la bibliothèque. Dans une ambiance sympathique, chacun y trouvera sa place, débutant ou confirmé. Une entente avec le club d'Echecs d'Avallon s'est créée cette année afin de participer aux compétitions régionales. La section échecs s'appelle désormais « Avallon-Cravant Echecs ».

L'école multisports et la baby-gym : Un éducateur sportif anime ces activités. Les horaires du multisports sont les suivants : le mercredi, pour les enfants de la grande section au CE1, de 14h à 14h45 et du CE2 au CM2, de 14h45 à 15h45. Pour la baby-gym, rendez-vous le mercredi. Pour les non scolarisés de 11h à 11h45 et pour les petites et moyennes sections de 16h à 16h45. A la salle polyvalente. Différents cycles sont proposés aux enfants afin de leur faire découvrir le sport sous toutes ses formes (volley, rollers, cirque...). Des rencontres sportives départementales sont mises en place pendant l'année. En association avec la Communauté de Commune et l'ASCMC, la section piscine a permis aux enfants âgés de 6 ans et plus d'apprendre à nager au centre nautique d'Avallon.



Le tennis de table : Le lundi pour les enfants à partir du CE2, de 17h30 à 18h30. Pour les adultes, entraînement le mardi soir à 20h30 et le vendredi soir entraînement et compétition à la même heure à la salle polyvalente. L'équipe de pongistes s'est distinguée cette année lors du championnat UFOLEP, en passant en promotion excellence.

La gym dynamique : Une saison positive avec 25 participantes. Suite à un arrêt maladie du professeur de Zumba®, le cours a été remplacé par un cours de STEPS. Tous les cours de gym auront lieu le jeudi cette année. Mise en place d'un **cours de gym douce** pour tous, le jeudi de 11h à 12h, à la salle polyvalente. Entre fitness, stretching et renforcement musculaire.

Création d'un cours d'ACTIVITES PHYSIQUES DE COMBAT à la salle du Gué d'Arbaut :

- **pour les 8/12 ans, de 18h à 18h45**. Cours d'Activité Physique de combat ludique développent la confiance en soi, la motricité et la notion de respect de l'intégrité physique à travers le concept de jeu, rendant plus facile les premiers pas des plus jeunes sur les tatamis.

- **pour les Ados / Adultes, de 18h30 à 19h45**. Activités de combat ludiques, regroupant percussion, projection et immobilisation.

Et de 20h à 21h, cours de LIA et STEPS (Ados / Adultes) à la salle du Gué d'Arbaut. Cours d'aérobic avec chorégraphie dynamique.

Théâtre : Deux représentations cette année, toujours très appréciées. Après 20 ans au sein du FSE, Colette Bourdais qui n'a ménagé ni sa peine ni son énergie, passe le relais à Sandrine Merlier et Dominique Desnos pour animer le groupe de théâtre. Des projets de pièces sont déjà en place pour l'année 2016. Rendez-vous le mercredi à la salle du Gué d'Arbaut, à 17h pour les enfants et à 20h pour les adultes.

Randonnée pédestre groupée : La section compte actuellement une dizaine de licenciés, mais 41 personnes ont marché lors des différentes randonnées thématiques (Jussy, Irancy, Sainte Pallaye...). Les randonnées sont proposées un dimanche par mois et sont ouvertes aux licenciés et non licenciés. Un pot de l'amitié clos ce moment convivial. Valérie Legrand encourage les personnes présentes à lui proposer des circuits pour cette nouvelle année. Les dates du prochain trimestre sont fixées : le 6 septembre, 11 octobre, 8 novembre et 6 décembre.

Footing Loisirs : Une nouvelle section voit le jour avec l'idée de se remettre en forme en se faisant plaisir. Fédérer les bonnes volontés qui auraient envie de pratiquer une activité physique mais sans être seul, voici l'idée. Sportif débutant ou non, chacun trouvera sa place dans une ambiance sympathique et conviviale. Pour cela rendez-vous tous les **dimanches matin à 10h au parcours de santé** (derrière le village-chalets Aquadis Loisirs, rue de l'Emoulerie).

VENEZ DÉCOUVRIR LES ACTIVITÉS DU FSE CRAVANT

Activités culturelles et ludiques

BIBLIOTHÈQUE

Lundi 15h30-18h
Mardi 15h30-18h30
Mercredi et vendredi: 14h-18h
Samedi 10h-12h

ECHECS

Samedi 10h-12h (tout public)
Au 1^{er} étage de la bibliothèque
Reprise: Samedi 5 septembre

LUDOTHÈQUE

Mercredi 16h - 18h
Au 1^{er} étage de la bibliothèque
Reprise: Mercredi 16 septembre

PHOTOGRAPHIE

Un jeudi /mois de 18h à 20h
A l'ESCALIER
Reprise: Jeudi 3 septembre

THÉÂTRE

Mardi à 20h (adultes) et mercredi à 17h
(Enfants) et à 20h (Adultes)
A la salle du Gué d'Arbaut
Reprise: Mercredi 23 septembre

COURS INFORMATIQUE

Jeudi 14h-16h.
Au 1^{er} étage de la bibliothèque
Reprise: Jeudi 24 septembre

Ateliers à la carte

**OENOLOGIE, CUISINE, POTERIE,
MODELAGE, LOISIRS CRÉATIFS,
DÉTENTE ET BIEN-ÊTRE,
AROMATHERAPIE etc. A l'ESCALIER**

Activités sportives

BABY-GYM

Mercredi 11h-11h45 (2/3 ans) et 16h-16h45
(4/5 ans). A la salle polyvalente
Reprise: Mercredi 2 et 9 septembre

ECOLE MULTISPORTS

Mercredi 14h-15h45 à la salle polyvalente
et vendredi 17h30-18h30

Reprise: Mercredi 2 et vendredi 11 septembre

PISCINE

Jeudi de 17h-19h30
Réunion d'information: Jeudi 1er octobre

GYM DOUCE

Jeudi 11h-12h. A la salle polyvalente
Reprise: Jeudi 17 septembre

ACTIVITES PHYSIQUES DE COMBAT

Jeudi 18h-18h45 (enfants de 8 à 12 ans)
et de 18h30-19h45 (ados/adultes)
A la salle du Gué d'Arbaut
Reprise: Jeudi 1er octobre

LIA / STEPS

Jeudi 20h-21h (ados/adultes)
A la salle du Gué d'Arbaut
Reprise: Jeudi 17 septembre

RANDONNÉE PÉDESTRE GROUPEE

Un dimanche matin par mois.

TENNIS DE TABLE

Lundi 17h30-18h30 (Enfants)
Mardi et Vendredi 20h30 (Adultes)
A la salle polyvalente
Reprise: Mardi 1er et lundi 7 septembre

FOOTING LOISIRS

Rdv le dimanche à 10h au parcours de santé
(rue de l'Emoulerie, vers le village Chalets).

Renseignements: Marie Sanson, Bibliothèque du FSE CRAVANT.
55 rue d'Orléans (derrière la mairie). **03.86.42.54.20**. bfse.cravant@wanadoo.fr
<https://bibcravant89.wordpress.com>

A L'ESCALIER

Les activités reprennent dès ce mois-ci. Avec les activités phares du lieu comme **la cuisine, l'œnologie, la photo, la poterie et les loisirs créatifs** mais aussi avec quelques nouveautés pour la nouvelle année. En effet deux nouvelles activités seront proposées : des formations autour des huiles essentielles avec une aromathérapeute et des séances « bien-être et détente » avec une professionnelle.

L'aromathérapie est l'art de soigner par les huiles essentielles, c'est ce que propose Valérie Lowenbrück. Branche de la phytothérapie, cette méthode repose sur l'utilisation des principes actifs des huiles essentielles. Elles ont une action assez rapide et agissent pendant environ huit heures dans le corps. Elles sont donc indiquées pour mieux gérer son stress et ses émotions (sommeil, angoisse, dépression...) ; soulager les douleurs articulaires, musculaires, névrites, tendinites... ; améliorer et soutenir les fonctions digestives, circulatoires, respiratoire... ou encore renforcer le système immunitaire (faiblesses, fatigues...). Différents ateliers seront proposés : Fabriquer sa trousse d'automne contre les coups de froids (spray, roll-on etc.), un autre atelier proposera d'utiliser les huiles essentielles dans nos menus et enfin un atelier en décembre sera à destination des enfants afin qu'ils créent un parfum avec des huiles essentielles.

Rendez-vous les samedis 4 octobre, 14 novembre et 19 décembre.

Des **ateliers bien-être et détente** avec Marie Baillet de « Sens premier » à Irancy. Une fois par mois, les **jeudis de 19h à 20h (jeudi 8 octobre, 26 novembre et 10 décembre).**

Au programme de l'année, toute une série d'activités autour des thèmes suivants :

La création de cosmétiques naturels maison (mascara, poudre libre etc.)

Apprendre à se maquiller, Les différents types de peau et les gestes pour en prendre soin, Les rituels hebdomadaires du visage et du corps (gommage, masque et enveloppement...), L'auto-massage du visage et du corps, Initiation à la médiation



Vos rendez-vous :

Cuisine, notez bien le rendez vous du **10 octobre** pour un atelier autour des éclairs salés et sucrés avec Cédric Schiffmacher. En novembre, Jean-François Silvan proposera le **samedi 28** un atelier sur les recettes de potirons sucrés et salés. Enfin, le **samedi 12 décembre**, fabrication de chocolats de Noël avec Cédric Schiffmacher.

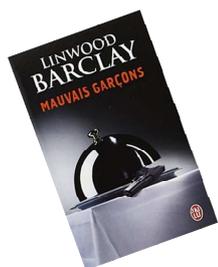
œnologie, le **vendredi 23 octobre** " à la découverte des vins du sud ouest" et le vendredi 27 novembre " sur les chemins du cru des beaujolais"

Poterie, modelage et sculpture, avec Jean-Paul Bornier, Céramiste professionnel. Débutant, amateur ou passionné, venez rejoindre l'atelier afin de passer un moment agréable et créatif. Tous les quinze jours, **les lundis de 18h à 20h.**

Création de cosmétiques naturels maison (mascara, poudre libre et fard à paupière) avec Marie Baillet, **jeudi 8 octobre de 19h à 20h.** Ou comment réaliser vos produits de beauté sans substances toxiques et de façon naturelle.

Cartonnage avec Yveline Maison, **samedi 21 novembre à 13h30.** Fabrication de petites boîtes et paquets cadeaux.

LES NOUVEAUTÉS DE LA BIBLIOTHEQUE



ADULTES : Policiers

Mauvais garçons de Lindwood Barclay.

Entre suspense effréné et humour décapant, un des tous premiers thrillers du créateur de frissons. Une série d'ores et déjà culte sur les drôles d'aventures de Zack Walker, le plus attachant des antihéros. Il est devenu journaliste et travaille au **Metropolitan** sous la houlette de sa femme Sarah, qui est aussi son chef. Avant il était homme au foyer et écrivain de SF, mais ses romans n'ont pas rencontré le succès escompté. Il est désormais reporter.



Pris dans la nasse d'Ann Rule

Hiver 2003, sur l'île de Whidbey, Russ Douglas est en visite pour les fêtes chez son ex-femme Brenna. Malgré la procédure de divorce en cours, elle l'a invité à célébrer Noël en famille. Au matin du 26 décembre, Russ sort faire quelques courses, après avoir promis à ses enfants qu'il serait de retour rapidement. Mais les heures passent et il ne revient pas.

Il sera découvert le lendemain après-midi, dans sa voiture garée près d'une cabane inoccupée, tué d'une balle en plein front. La thèse du suicide est rapidement écartée, aucune arme n'ayant été retrouvée sur les lieux.



ROMANS

Northanger Abbey de Jane Austen.

A Bath, où elle séjourne avec des amis de la famille, la jeune Catherine Morland se lie d'amitié avec Eléonore Tilney et son frère, le séduisant Henry. Ces deux derniers l'invitent à passer quelques temps à la campagne, dans leur manoir de Northanger Abbey, vieille demeure médiévale, où ils vivent avec leur père veuf. Dans cette demeure gothique qui semble abriter des secrets invouables, l'imagination fertile de Catherine entre en ébullition..



Une dernière danse de Victoria Hislop

C'est un roman qui mêle admirablement bien la petite histoire - un amour impossible - avec la Grande Histoire - celle des hommes - cruelle et impitoyable. La famille Ramírez va se déchirer pendant la guerre d'Espagne, chacun des frères prenant parti pour un camp - républicains ou fascistes - tandis que Mercedes, la soeur passionnée de flamenco, est séparée de celui qu'elle aime un guitariste gitan. L'ensemble est remarquablement mené, avec un sens du tempo, du drame et de l'empathie.



ADOS / ADULTES

L'été des pas perdus de Rachel Hausfater

Depuis quelques temps, le grand-père de Madeleine perd un peu la mémoire et semble revivre sa jeunesse, confondant parfois sa petite-fille avec sa propre soeur. La jeune fille, sachant qu'il est malade, décide de repartir avec lui dans son village natal de Normandie, où il replonge rapidement dans ses souvenirs d'enfance, revivant même le débarquement de juin 1944.



Oscar Pill, la révélation des Médecus d'Eli Anderson

Se faire tout petit. Et voyager à l'intérieur du corps humain. Explorer le cerveau, le cœur, l'estomac comme on allait jadis au-devant des sources du Nil. Nager dans les eaux tumultueuses des artères, descendre en rappel dans les gouffres de l'appareil digestif, se perdre dans le dédale des cavités et des tunnels les plus mystérieux. C'est ce qui arrive au héros de ce livre au charme puissant, un gamin de 12 ans, Oscar Pill, bon élève plutôt dissipé, comme les autres... jusqu'au jour où une vieille dame excentrique vient lui révéler son appartenance à une sorte de chevalerie dont son père, qu'il n'a jamais connu, fut un héros : celle des Médecus. Des êtres capables de pénétrer à l'intérieur des corps pour les soigner. Participant ainsi au combat ancestral qui les oppose aux Pathologues, acharnés à -détruire l'humanité en lui infligeant les pires maladies...



JEUNESSE

Un poisson dans le bidon de David Sire et Magali Le Huche

Un livre léger et drôle pour faire vivre aux enfants en direct l'annonce de leur arrivée ! « Ce matin au réveil, elle m'a dit qu'elle avait un poisson dans le bidon... Un tout petit poisson qui avait commencé en cachette sa vie de poisson-galipette. » Un futur papa nous fait partager le big-bang ressenti à l'annonce de l'arrivée de bébé dans le couple.



Poudre d'escampette au jardin des plantes de Didier Levy et Anne Hemstege

On y découvre la petite vie de deux ours, Groucho et Vadim, pensionnaires du zoo du Jardin des Plantes. Un jour, alors que le gardien qui les surveille vient leur apporter à manger, ils retrouvent la porte de leur enclos non fermée... Ils décident donc de prendre 'la poudre d'escampette' et d'aller retrouver une vie au milieu de la nature, dans la montagne. Puis au bout de plusieurs péripéties (la montagne n'est pas dans les rues de Paris, et il y a des voitures, beaucoup de voitures...), alors qu'ils sont au bord de la Seine, un bateau avec tous les autres animaux du zoo également échappés arrive, avec le gardien Noah aux commandes. C'est l'arche de Noah qui a donc libéré tous les animaux du zoo !

LES AMIS DE CHEUILLY (LES APACHES)

Comme un rêve d'enfant

Samedi 8 août 2015, dans le village de mon enfance, un sentiment de BONHEUR a envahi le terrain de football de Cheully.

L'association « APACHE » a permis, en un temps record, de réhabiliter cet endroit. Jeunes et moins jeunes pourront, comme auparavant, profiter des nouvelles installations et passer de bons moments dans la vallée. Denise et Jacques SEVESTRE étant les propriétaires des lieux, il a été décidé de nommer ce terrain « STADE JACQUES SEVESTRE ».

Une plaque a été déposée en son hommage ; il est décédé le 29 mai 2014 : j'ai insisté, d'ailleurs, pour en régler la facture et il le mérite bien.

Loin de toutes les affaires de fric, Cheully a son Stade. Le stade de mon enfance, lui, a bénéficié gracieusement de l'aide de bénévoles compétents. Je remercie également la municipalité et les employés communaux pour avoir déposé à Cheully 2 buts en fer pour remplacer les poteaux de bois qui avaient bien vécu.

Nicole GERVAIS

COUP DE PROJECTEUR SUR ...

Les restaurateurs et hôteliers de Cravant

Cravant dispose de nombreux atouts pour séduire des touristes de passage : un patrimoine riche, plusieurs circuits de visite, des animations régulières, un environnement fleuri et bien entretenu et des commerces pour leur apporter les services qu'ils recherchent. Parmi ces derniers, on notera ceux qui les accueillent pour le repas et/ou le sommeil.

Ils participent pleinement à l'attractivité de la commune et méritent d'être mis en lumière après une saison estivale globalement satisfaisante selon les aveux de la plupart.

Nous leur souhaitons une bonne continuation dans leurs activités.



Café « O Jouvence »



Parc Résidentiel de Loisirs



Hôtel-Restaurant
« Les Lilas des 2 Ponts »



Chambres d'hôtes
« Les Remparts »



Hostellerie
St Pierre

DERNIÈRES MINUTES

RECENSEMENT DES OISEAUX DETENUS PAR LES PERSONNES PHYSIQUES OU MORALES

RECENSEMENT DES OISEAUX

Rappel : en application de l'arrêté ministériel du 24 février 2006, tout propriétaire d'oiseau, qu'il soit professionnel ou particulier, doit établir une déclaration en Mairie et ce afin de permettre à l'Administration de procéder aux mesures de prévention et de lutte contre les pandémies de type grippe aviaire.

Les détenteurs d'animaux maintenus en permanence à l'intérieur des locaux à usage d'habitation ou de bureau ne sont pas soumis à cette obligation.

Si vous détenez chez vous des oiseaux (poules, cailles, pigeons, faisans, perdrix, oiseaux d'ornement, dindes, pintades, canards, oies, autruches ou autres), merci de remplir et de retourner en Mairie l'imprimé spécifique « Fiche de recensement des oiseaux détenus par toute personne physique ou morale » disponible au secrétariat ou téléchargeable sur le site internet de la commune (onglet « LA MAIRIE », rubrique « Formalités administratives »).

OCTOBRE				
Jeudi 8	19 h	Atelier détente et bien-être : Réalisation de cosmétiques naturels maison	FSE	ESCALIER
Samedi 10	14 h	Atelier cuisine : éclairs sucrés et salés	FSE	ESCALIER
Samedi 10	Journée	Rencontre d'Automne	MHRE89 et Aviatroglo	Salle Polyvalente
Dimanche 11	9 h	Randonnée pédestre groupée	FSE	A définir
Mardi 13	9 h	Atelier ludothèque et jeux de construction	RAM CCECY	Ludothèque
Samedi 17 et dimanche 18	14 h - 18 h	Bourse aux vêtements	Cravant Solidarité	Salle Polyvalente
Lundi 19	18 h	Atelier poterie, modelage, sculpture	FSE	ESCALIER
Vendredi 23	19 h	Atelier Œnologie : à la découverte des vins du sud ouest	FSE	ESCALIER
Vendredi 30	9 h	Echange des 700 CD à la BDY	FSE	BDY (St Georges)
NOVEMBRE				
Lundi 2	14 h - 17 h	Vestiaire	C. Solidarité	Salle Polyvalente
Mercredi 4	14 h 30 - 16 h	Atelier astronomie pour les enfants	FSE	Bibliothèque
Jeudi 5	18 h	Atelier photo	FSE	ESCALIER
Samedi 7	14 h - 18 h	Après-midi jeux pour tous	FSE	Café O'Jouvence
Dimanche 8	9 h	Randonnée pédestre groupée	FSE	A définir
Samedi 14	10 h 30	Atelier aromathérapie : Cuisiner avec les huiles essentielles	FSE	ESCALIER
Mardi 17	9 h 30	Atelier bibliothèque	RAM CCECY	Bibliothèque
Jeudi 19	17 h - 19 h	Vestiaire	C. Solidarité	Salle Polyvalente
Samedi 21	13 h 30	Atelier cartonnage	FSE	ESCALIER
Jeudi 26	19 h	Atelier détente et bien-être : Apprendre à se maquiller	FSE	ESCALIER
Vendredi 27	19 h	Atelier Œnologie : Sur les chemins du cru des beaujolais	FSE	ESCALIER
Samedi 28	14 h - 16 h	Atelier cuisine : recettes autour du potiron (sucré/salé)	FSE	ESCALIER
DECEMBRE				
Jeudi 3	18 h	Atelier photo	FSE	ESCALIER
Samedi 5	20 h 30	Soirée jeux pour tous	FSE	Ludothèque
Dimanche 6	9 h	Randonnée pédestre groupée	FSE	A définir
Dimanche 6	8 h - 18 h	Elections Régionales - 1er tour		Salle Polyvalente
Lundi 2	14 h - 17 h	Vestiaire	C. Solidarité	Salle Polyvalente
Jeudi 10	19 h	Atelier détente et bien-être : Les types de peau, en prendre soin	FSE	ESCALIER
Jeudi 17	17 h - 19 h	Vestiaire	C. Solidarité	Salle Polyvalente
Samedi 12	14 h	Atelier cuisine : chocolats de Noël	FSE	ESCALIER
Dimanche 13	8 h - 18 h	Elections Régionales - 2ème tour		Salle Polyvalente
Samedi 19	14 h	Atelier aromathérapie pour les enfants : Fabrication de parfums naturels	FSE	ESCALIER

COVOITURAGE

Apprentie recherche une personne qui effectue les trajets en voiture au départ d'Auxerre vers Cravant aux environs de 18 h 30 le mardi, mercredi et vendredi.

Vous pouvez me contacter au 06 71 89 80 02.

AFFOUAGES 2015 - 2016

Les personnes désirant bénéficier d'un affouage sont priées de bien vouloir s'inscrire en Mairie jusqu'au vendredi 23 octobre 2015, dernier délai.

Un tirage au sort pour l'attribution des coupes sera réalisé en Mairie, en présence des personnes inscrites et de l'agent de l'ONF.

Rappel : les lots sont attribués aux personnes :

- Domiciliées dans la commune,
- Possédant un dispositif de chauffage au bois.
- Pour les personnes ayant déjà eu des affouages : être à jour de leur enlèvement de bois et du nettoyage de la coupe.

L'Agence Postale de Cravant sera fermé les :

- ◇ Lundi 12, mardi 13 et samedi 31 octobre,
- ◇ Jeudi 12, vendredi 13 et samedi 14 novembre,
- ◇ Lundi 7, lundi 28, mardi 29, mercredi 30 et jeudi 31 décembre,
- ◇ Samedi 2 janvier 2016.



L'ARMEE DE TERRE RECRUTE

OFFRE D'EMPLOI

+ 10.000 Postes
De sans qualification à BAC +5
A partir de 17 ans et 6 mois à 29 ans au plus

Les spécialistes de la mêlée.

Spécialité liées au combat direct :
 L'infanterie (Combattants)
 L'arme blindée cavalerie (Pilotes de chars)

Les spécialistes des appuis.

Spécialité qui facilite le combat de la mêlée :
 L'artillerie (Canons, missiles)
 L'aviation légère de l'armée de terre (Pilotes d'hélicoptères)
 Le génie (Démineurs, conducteurs d'engins)

Les spécialistes du commandement.

Spécialité qui facilite la communication :
 Les transmissions (Télécommunication)

Les spécialistes du soutien.

Ils font appel à des spécialistes :
 De la mécanique. De l'électronique.
 De la conduite (Véhicules et engins). De la logistique (magasinier...)
 De l'administration (secrétaire, comptable...)
 Du bâtiment (plombier, maçon...)
 Du service médical (brancardier, infirmier, médecin...)
 De l'informatique. Des télécommunications.
 De la cuisine et du service restauration.
 Du sport et de l'équitation.
 Des musiciens...

Brigade des Sapeurs-Pompiers de Paris /
Unité d'Intervention et d'Instruction de la Sécurité Civile.

Nous proposons des contrats de : 1, 2, 3, 5, 8 ou 10 ans
ADRESSE : 16 bis Rue Faidherbe 89000 AUXERRE
Tél : 03.86.72.72.72



Les bénévoles d'aujourd'hui et de demain

Nous remercions chaleureusement l'ensemble des bénévoles de Cravant. Chaque semaine, chaque mois, ces personnes bienveillantes se mobilisent pour permettre que des activités, des festivités ou des manifestations locales puissent avoir lieu ou pour le respect de notre patrimoine ou de notre environnement ainsi que notre sécurité. Le village de Cravant est reconnu alentours pour son dynamisme associatif grâce à eux !

Mais leur engagement ne doit pas vous empêcher de les rejoindre.

Le bénévolat est un acte nécessaire, plaisant mais fragile ! La transmission de la motivation et du savoir-faire des bénévoles sera la garantie d'une continuité de leurs actions. S'investir en tant que bénévole est aussi l'occasion de sortir de son quotidien, de découvrir d'autres personnes que sa famille, ses collègues ou ses voisins tout en participant à la vie du village.

Nous invitons chaque personne qui le souhaite à s'investir. Il existe bien des missions de bénévole à réaliser, elles sont variées et tout le monde peut y contribuer à son niveau, même une seule fois par an !

Afin de vous accueillir de la meilleure façon possible en tant que bénévole, nous vous invitons à remplir la présente fiche de renseignements. Ces informations seront mises à disposition des associations du village qui pourront ensuite vous contacter.

Nom :

Prénom :

Age :

Adresse :

Adresse mail :

Téléphone :

Vos disponibilités :

Quelles sont les périodes de la semaine ou de l'année où vous êtes disponible ?

Quels sont vos centres d'intérêt, vos savoir-faire ou vos domaines de compétence ?

Dans quelles activités / dans quels événements souhaitez-vous vous investir ?

Autres éléments dont vous souhaitez nous faire part :